

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Fehmi Laourine (AMC Ernst & Young) et Mr Mahmoud Zahaf (Cabinet Zahaf et Associés).

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition		76 866 168	76 866 168
- amortissements écarts d'acquisition		(66 544 783)	(62 230 442)
	1	10 321 385	14 635 726
Immobilisations incorporelles		51 637 724	48 072 605
- amortissements immobilisations incorporelles		(31 987 653)	(27 146 724)
	2	19 650 071	20 925 881
Immobilisations corporelles		424 788 299	441 162 031
- amortissements immobilisations corporelles		(239 192 787)	(239 209 580)
	2	185 595 513	201 952 451
Titres mis en équivalence		-	-
Immobilisations financières		6 436 832	6 428 159
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(708 510)	(708 510)
	3	5 728 322	5 719 649
Actifs d'impôts différés	4	27 353 604	22 270 525
Autres actifs non courants	5	123 129	4 080 828
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		248 772 024	269 585 061
ACTIFS COURANTS			
Stocks		301 678 832	286 009 080
-Provision pour dépréciation des stocks		(7 837 470)	(5 015 368)
	6	293 841 362	280 993 712
Clients et comptes rattachés		47 292 550	40 529 510
-Provision pour créances douteuses		(19 965 278)	(19 787 839)
	7	27 327 272	20 741 671
Autres actifs courants		79 008 210	101 537 778
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(16 706 964)	(14 579 134)
	8	62 301 246	86 958 644
Placements et autres actifs financiers	9	8 231 751	3 790 235
Liquidités et équivalents de liquidités	10	14 197 271	15 821 652
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		405 898 902	408 305 914
TOTAL DES ACTIFS		654 670 927	677 890 975

Groupe SMG			
BILAN CONSOLIDE			
(Exprimé en dinar tunisien)			
	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 481 250	11 481 250
Actions propres		(443 825)	(443 825)
Réserves consolidées		(97 166 064)	(68 793 529)
Réserves spéciales de réévaluation		42 636 994	42 230 851
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(43 491 646)	(15 525 253)
Résultat consolidé		(39 188 000)	(26 898 042)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	(82 679 645)	(42 423 295)
Intérêts des minoritaires dans les réserves		133 443	73 071
Intérêts des minoritaires dans le résultat		7 992	(509 173)
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	12	155 155 872	200 544 159
Provisions pour risques et charges	13	17 361 521	15 015 221
Dépôts et cautionnements reçus		1 022 927	1 020 284
Passifs impôts différés		1 958 411	1 115 875
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		175 498 731	217 695 538
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	308 834 356	257 141 398
Autres passifs courants	15	37 662 578	35 621 101
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	215 213 472	210 292 336
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		561 710 406	503 054 835
TOTAL DES PASSIFS		737 209 137	720 750 372
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		654 670 927	677 890 975

Groupe SMG

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**(Exprimé en dinar tunisien)**

	Notes	31-déc-22	31-déc-21
Produits d'exploitation			
Revenus	16	993 264 004	979 763 758
Autres produits d'exploitation	17	37 170 813	38 538 484
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 030 434 817	1 018 302 242
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	(815 263 950)	(808 994 233)
Charges de personnel	19	(83 615 953)	(79 972 896)
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	(51 563 857)	(46 345 058)
Autres charges d'exploitation	21	(79 410 211)	(74 441 804)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(1 029 853 970)	(1 009 753 991)
RESULTAT D'EXPLOITATION		580 847	8 548 251
Charges financières nettes	22	(40 054 268)	(39 116 256)
Produits des placements	23	411 736	292 251
Autres gains ordinaires	24	2 638 995	3 263 370
Autres pertes ordinaires	25	(3 927 388)	(1 916 451)
-			
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		(40 350 078)	(28 928 834)
Impôts différés	26	4 240 544	4 127 844
Impôt sur les bénéfices	27	(3 070 478)	(2 606 225)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(39 180 012)	(27 407 215)
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(39 180 012)	(27 407 215)
Part revenant aux intérêts minoritaires		7 988	(509 173)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		(39 188 000)	(26 898 042)

Groupe SMG			
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE			
(Exprimé en dinar tunisien)			
	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		(39 188 000)	(26 898 042)
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		7 988	(668 106)
*Modifications comptables affectant les résultat reportés			
*Amortissements et provisions		51 563 857	38 930 843
*Plus ou moins value sur cession d'immobilisation		(607 223)	(809 044)
*Variation des:			
- Stocks		(15 669 752)	(870 274)
- Créances clients		(6 763 039)	5 038 192
- Autres actifs		22 529 568	5 674 760
- Fournisseurs et autres dettes		53 734 435	28 598 005
*Charges d'intérêts		40 054 268	38 941 411
*Produits des participations		-	(292 251)
*Transfert de charges		-	(993 691)
*Impôts différés		(4 240 544)	(4 206 235)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		101 421 559	82 445 569
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(19 101 277)	(17 634 927)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 277 126	1 522 503
Variation des charges à répartir		-	3 760 624
Encaissement / Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		8 673	(1 031 624)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(17 815 478)	(13 383 424)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Variation réserves consolidées		(317 328)	(600 000)
Encaissement et décaissement sur emprunts		(45 388 286)	19 044 137
Décaissement intérêts sur emprunts		(40 054 268)	(38 941 411)
Dépôt et cautionnements reçus		2 643	(213 389)
Opérations sur fonds social		(94 358)	(229 896)
Distribution de dividendes		-	-
Billets de trésoreries		(4 300 000)	2 300 000
Produits des placements		-	292 251
Variation des placements et autres actifs financiers courants		8 176 108	(21 453 439)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(81 975 490)	(39 801 749)
Variation de trésorerie		1 630 591	29 260 396
Trésorerie au début de l'exercice (*)		(86 317 418)	(115 577 814)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(84 686 827)	(86 317 418)

(*) LA TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE DE 2021 A ETE CORRIGEE POUR UN MONTANT DE 496 DT

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2 Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

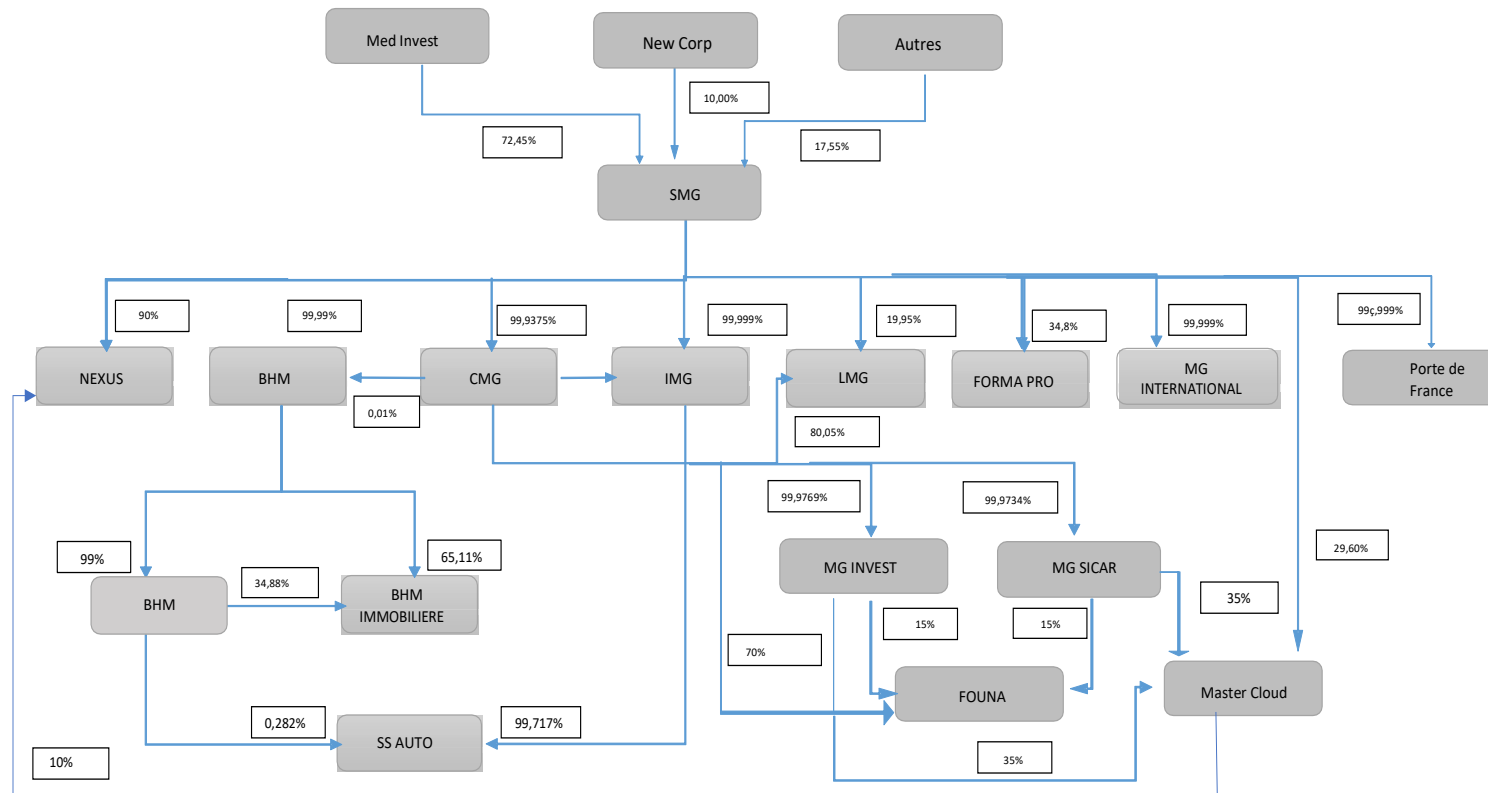
Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

2022			
Libellé	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
SMG	100,00%	Société mère	Intégration Globale
CMG	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Distribution	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Immobilière	65,11%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SS Auto	99,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FORMAPRO	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence
MG International	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Invest	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Sicar	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
LMG	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Founa Distribution	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Nexus	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CLOUD MASTER	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Porte de France Immobilière	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

La société FORMAPRO est une entreprise associée consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

I.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2022 au 31/12/2022.

I.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- ✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- ✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM, de l'Immobilière Hafedh (absorbée par l'IMG), de FOUNA, de NEXUS et de CIVA. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur.

A partir du premier janvier 2016, il y a eu adoption d'un changement dans l'estimation du plan attendu de la consommation des avantages futurs procurés par l'acquisition du groupe BHM, ramenant la période d'amortissement du Goodwill y relatif de 10 ans à 20 ans.

Le changement d'estimation a été traité d'une manière prospective conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables.

I.6 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages. La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible,
- une provision dans les autres cas.

En 2021, les sociétés BHM et BHM Immobilière ont procédé à l'évaluation légale des rubriques terrains bâtis et bâtiments en application de l'article 20 de la loi de finance 2022 et conformément aux indices de réévaluation prévus par le décret N°2022-297 du 28 mars 2022. Cette évaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres au 31 décembre 2021 pour 42 230 851 DT.

En 2022, la société BHM Immobilière a procédé à l'évaluation des rubriques terrains et bâtiments sur la base de la juste valeur déterminée à la suite d'une expertise datée du mois de septembre 2020. Elle a dégagé une plus-value de 232 551 dinars par rapport à l'évaluation légale qui a été faite en 2021.

Par ailleurs, la société BHM Immobilière a lancé une nouvelle mission d'expertise courant l'année 2023 et ce pour assurer une fréquence de réévaluation en conformité avec la norme comptable 5 nouvelle.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel qui est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé au cours l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Stocks

Le Groupe a procédé au 31/12/2022 à l'évaluation de son stock de marchandises selon la méthode du dernier prix d'achat.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2022. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

I.7 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à compter à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 1 : Ecart d'acquisition

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Ecart d'évaluation	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotations aux Amorts du GW 2022	Amort /dépréciation cumulés GW 31/12/2022	VCN
BHM Groupe	82 981 146	99,99%	10 199 398		31/10/2008	72 782 972	1 595 002	63 212 964	9 570 008
FOUNA	1 480 000	40,00%	570 033		31/12/2018	1 251 987	62 599	1 251 987	-
FOUNA	2 120 000	40,00%	570 033		31/12/2018	1 891 987	94 599	1 891 987	-
NEXUS	800 000	100,00%	11 651		31/12/2018	788 349	39 417	157 670	630 679
CIVA	29 999	100,00%	(120 876)		31/12/2018	150 874	7 544	30 175	120 699
Total	87 411 145			2 618 800		76 866 168	1 799 162	66 544 783	10 321 385

Note 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 205 245 584DT au 31/12/2022 contre 225 274 117DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2021	Acquisi° /Augmenta°	Régularisa°	Cession/Rebut	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Dotation	Régularisation	Cession/Rebut	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Logiciels de gestion	37 091 015	4 614 774	-	(1 049 654)	40 656 134	22 556 024	4 079 930	0	0	26 635 955	14 020 180	14 534 991
Fonds de commerce	10 981 590	-	-	-	10 981 590	4 590 700	827 711	0	(66 713)	5 351 698	5 629 892	6 390 890
Total des immobilisations incorporelles	48 072 605	4 614 774	-	(1 049 654)	51 637 724	27 146 724	4 907 641	0	-66 713	31 987 652	19 650 072	20 925 881
Terrains Nus	25 010 175	0	184 509	0	25 194 684	139 526	0	0	0	139 526	25 055 158	24 870 649
Bâtiments (*)	121 594 368	1 745 572	(10 894 258)	(4 489 804)	107 955 878	50 087 160	4 823 982	(9 032 940)	(3 389 857)	42 488 345	65 467 534	71 507 208
Instal.gles,agenc,aménag (*) (**)	190 850 508	6 160 054	(7 359 419)	(4 167 958)	185 483 185	117 012 900	12 666 341	(8 330 789)	(1 774 859)	119 573 593	65 909 592	73 837 608
Matériels industriel et outillages (**)	72 378 227	2 454 092	(111 179)	(3 430 630)	71 290 510	52 435 317	5 579 530	(18 015)	(3 180 746)	54 816 086	16 474 424	19 942 910
Matériels de transport	14 901 909	4 279 474	0	(1 030 284)	18 151 099	5 559 627	3 498 226	0	(1 028 176)	8 029 677	10 121 422	9 342 282
Equipement informatiques et de Bureaux (**)	16 426 845	1 760 428	0	(1 474 330)	16 712 944	13 975 050	1 644 243	0	(1 473 733)	14 145 560	2 567 384	2 451 795
Total des immobilisations corporelles	441 162 032	16 399 620	(18 180 347)	(14 593 005)	424 788 299	239 209 580	28 212 321	(17 381 744)	(10 847 371)	239 192 787	185 595 513	201 952 452
Total des immobilisations	489 234 637	21 014 394	(18 180 348)	(15 642 659)	476 426 023	266 356 304	33 119 963	(17 381 744)	(10 914 084)	271 180 439	205 245 584	222 878 333

(*) Pour les soldes bruts de 2021, un reclassement a eu lieu pour un montant global de 13 720 593 DT et qui a eu effet de diminuer les bâtiments et augmenter les Instal.gles,agenc,aménag.

(**) Pour les soldes des amortissements de 2021, un reclassement a été fait et qui a eu effet d'augmenter les amortissements de 2021 des Instal.gles,agenc,aménag de 6 005 DT, de diminuer les amortissements des Matériels industriel et outillages de 373 875 DT et d'augmenter les amortissements des Equipement informatiques et de Bureaux 367 869 DT

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 5 728 322 DT au 31/12/2022 contre 5 719 649 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Titres de participation	1 239 390	1 240 375	(985)
Prêt obligataire	500 000	500 000	-
Prêts aux personnels	2 277 849	2 319 712	(41 863)
Dépôts et cautionnements	2 419 594	2 368 071	51 522
Total immobilisations financières brutes	6 436 832	6 428 159	8 673
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	(708 510)	(708 510)	-
Total immobilisations financières nettes	5 728 322	5 719 649	8 673

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 27 353 604 DT en 2022 contre 22 270 525 DT en 2021, et se détaillent comme suit :

Société	Impôts Différés 31/12/2022	Impôts Différés 31/12/2021	Variation
BHM	1 808 847	745 826	1 063 021
BHM Distribution	344 628	353 972	(9 343)
LMG	93 332	94 544	(1 212)
CMG	2 605 595	2 615 986	(10 391)
FOUNA	1 023 897	1 023 897	-
IMG	9 197 626	9 096 421	101 205
Immobilière BHM	2 126 093	2 205 561	(79 468)
Master Cloud	19 775	19 775	-
MG International	5 286	3 244	2 041
MG Sicar	77 848	3 086	74 762
NEXUS	72 861	83 558	(10 697)
SMG	9 722 780	5 862 387	3 860 392
SS Auto	177 262	162 268	14 994
MG Invest	77 774		77 774
Total	27 353 604	22 270 525	5 083 079

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 123 129 DT au 31/12/2022 contre un solde de 4 080 828 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Autres actifs non courants	123 129	4 080 828	-3 957 699
Total des autres actifs non courants	123 129	4 080 828	-3 957 699

Note 6 : Stock

La valeur nette des stocks s'élève à 293 841 362 DT au 31/12/2022 contre un solde de 280 993 712 DT au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Stocks de marchandises	130 434 227	110 103 498	20 330 729
Stocks Fonciers	171 244 605	175 905 582	(4 660 977)
Total stock brut	301 678 832	286 009 080	15 669 752
Provision des stocks	(7 837 470)	(5 015 368)	(2 822 102)
Total stock net	293 841 362	280 993 712	12 847 650

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 27 327 272 DT au 31/12/2022 contre un solde de 20 741 671 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Clients effets à recevoir	2 487 664	1 353 782	1 133 882
Autres Clients	44 804 885	39 175 728	5 629 157
Total clients bruts	47 292 550	40 529 510	6 763 039
Provision des clients	(19 965 278)	(19 787 839)	(177 439)
Total clients nets	27 327 272	20 741 671	6 585 601

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 62 301 246 DT au 31/12/2022 contre un solde de 86 958 644 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Fournisseurs débiteurs	9 016 298	13 386 604	(4 370 306)
Prêts et avances aux personnels	872 885	868 326	4 558
Report d'impôt sur les sociétés	28 847 021	27 365 286	1 481 734
Impôts et Taxes	8 401 044	17 694 670	(9 293 626)
CNSS,	220 568	132 027	88 541
Débiteurs divers	23 915 940	21 145 940	2 770 000
Produits à recevoir	1 627 608	15 596 583	(13 968 975)
Comptes d'attentes à régulariser	458 081	328 942	129 139
Charges constatées d'avance	5 648 766	5 019 400	629 365
Total autres actifs courants bruts	79 008 210	101 537 778	(22 529 568)
Provision des autres actifs courants	(16 706 964)	(14 579 134)	(2 127 830)
Total autres actifs courants nettes	62 301 246	86 958 644	(24 657 399)

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 8 231 751 DT au 31/12/2022 contre un solde de 3 790 235 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Prêts courant liés au cycle d'exploitation	859 152	718 708	140 444
Echéance à moins d'un an sur prêts non courants	34 133	34 133	-
Billets de Trésorerie	7 000 000	2 700 000	4 300 000
Actions cotées	338 466	337 393	1 073
Total des placements et autres actifs financiers	8 231 751	3 790 235	4 441 517

Note 10 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 14 197 271 DT au 31/12/2022 contre un solde de 15 821 652 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Valeurs à l'encaissement	11 306 447	10 060 115	1 246 332
Banques créditrices	2 080 797	4 986 666	(2 905 869)
CCP	4 533	4 533	-
Caisses	805 494	770 338	35 156
Total liquidités et équivalents de liquidités	14 197 271	15 821 652	(1 624 381)

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 215 213 472 DT au 31/12/2022 contre un solde de 210 292 336 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Banques débitrices	98 884 098	102 139 069	(3 254 972)
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	111 472 422	102 006 492	9 465 930
Intérêts courus	4 856 952	6 146 774	(1 289 822)
Total concours bancaires et autres passifs financiers	215 213 472	210 292 336	4 921 136

La trésorerie au 31/12/2022 s'élève à (84 686 827) DT contre (86 317 418) DT au 31/12/2021. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Valeurs à l'encaissement	(11 306 447)	(10 060 115)	(1 246 332)
Banques débitrices	98 884 098	102 139 069	(3 254 972)
CCP	(4 533)	(4 533)	-
Caisses	(805 494)	(770 338)	(35 156)
Banques créditrices	(2 080 797)	(4 986 666)	2 905 869
Trésorerie à la clôture de l'exercice	84 686 827	86 317 418	(1 630 591)

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés au 31/12/2022 s'élèvent à (82 679 645) DT :

Capitaux propres au 31/12/2021	(42 423 295)
- Dons sur fond social	91 683
- Intérêts sur fond social	2 675
- Annulation résorptions charges à répartir antérieures	146 193
- Var périm Founa	(945 496)
- Var périm Nexus	(363 406)
Capitaux propres avant résultat consolidé	(43 491 646)
Résultat consolidé	(39 188 000)
Capitaux propres au 31/12/2022	(82 679 645)

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 155 155 872 au 31/12/2022 contre 200 544 159 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Emprunts bancaires SMG	133 656 823	190 050 248	-56 207 382
Emprunts bancaires IMG	6 236 953	3 023 232	3 213 721
Emprunts bancaires BHM	10 852 430	3 941 291	6 911 139
Emprunts bancaires LMG	4 036 295	2 982 482	867 769
Emprunts bancaires NEXUS	0	30 047	-30 047
Emprunts bancaires FOUNA	373 372	516 859	-143 487
Total des emprunts et dettes assimilées	155 155 872	200 544 159	-45 388 286

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 17 361 521 DT au 31/12/2022 contre un solde de 15 015 221 DT au 31/12/2021.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 308 834 356 DT au 31/12/2022 contre 257 141 398 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Fournisseurs effets à payer	155 107 032	104 953 847	50 153 185
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisation	100 996 309	133 136 368	(32 140 059)
Factures non parvenues	52 731 015	19 051 184	33 679 831
Total des fournisseurs	308 834 356	257 141 398	51 692 958

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 37 662 578 DT au 31/12/2022 contre 35 621 101 DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Clients avances sur achats	1 095 230	833 498	261 733
Rémunérations dues	720 621	688 987	31 634
Personnels cession sur salaire	(164 944)	(19 434)	(145 509)
Dettes provisionnées liées au personnel	7 809 018	7 785 175	23 843
Etat, impôts et taxes	3 593 631	2 865 508	728 124
CNSS	5 043 322	5 217 601	(174 279)
Autres créditeurs divers	4 149 921	4 980 808	(830 887)
Charges à payer	11 903 608	11 816 001	87 607
Produits constatés d'avance	3 512 171	1 452 958	2 059 213
Total des autres passifs courants	37 662 578	35 621 101	2 041 477

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2022 s'élèvent à 993 264 004DT contre 979 763 758DT en 2021, soit une augmentation de 13 500 247DT.

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à 37 170 813 DT contre 38 538 484 DT en 2021, soit une baisse de 1 367 671 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Autres produits	389 944	793 884	(403 940)
Locations diverses	1 564 278	1 285 647	278 631
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	35 216 591	36 458 953	(1 242 362)
Total des autres produits d'exploitation	37 170 813	38 538 484	(1 367 671)

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2022 s'élèvent à 815 263 950 DT contre 808 994 233 DT en 2021, soit une hausse de 6 269 717DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2022 s'élèvent à 83 615 953 DT contre 79 972 896 DT en 2021, soit une augmentation de 3 643 057 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Salaires et compléments de salaire	81 448 285	77 900 971	3 547 315
Autres charges sociales	2 167 667	2 071 925	95 742
Total des charges du personnel	83 615 953	79 972 896	3 643 057

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2022 s'élèvent à 51 563 857 DT contre 46 345 058 DT en 2021, soit une augmentation de 5 218 799DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Dotation aux amortissements	33 119 962	33 396 693	(276 730)
Dotation aux amortissements GW	4 314 341	1 799 162	2 515 179
Dotation aux provisions pour risques et charges	3 699 955	1 780 429	1 919 526
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	2 814 020	1 865 458	948 562
Dotation aux provisions des stocks	2 714 352	-315 736	3 030 088
Résorption des charges à répartir	4 103 912	4 129 931	(26 019)
Provisions pour dépréciation des comptes clients	797 315	3 689 121	(2 891 80)
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	51 563 857	46 345 058	5 218 799

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2022 s'élèvent à 79 410 211DT contre 74 441 804DT en 2021, soit une augmentation de 4 968 407DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	27 309 763	24 244 613	3 065 150
Loyers du siège et autres locaux	9 188 030	8 265 407	922 623
Entretien et réparations	9 878 756	8 440 997	1 437 759
Primes d'assurance	3 790 376	3 220 263	570 112
Personnels extérieurs à l'entreprise	7 882 484	6 963 547	918 937
Rémunérations d'intermédiaires	2 236 025	3 355 494	(1 119 470)
Publicités, publications et relations publiques	7 170 801	8 068 863	(898 061)
Transport du personnel	2 176 069	3 030 547	(854 477)
Déplacements missions et réceptions	1 111 413	554 932	556 481
Frais postaux et télécommunications	1 661 674	1 256 923	404 752
Services Bancaires et assimilés	1 760 025	1 537 797	222 227
Autres Services extérieurs	(994)	(896)	(98)
Charges diverses ordinaires	1 511 556	1 635 068	(123 512)
Autres impôts, taxes et versements .assimilés	3 734 232	3 868 248	(134 016)
Total des autres charges d'exploitation	79 410 211	74 441 804	4 968 407

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2022 s'élèvent à 40 054 268DT contre 39 116 256 DT en 2021, soit une augmentation de 938 013DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Charges d'intérêts	42 868 180	42 743 472	124 708
Pertes de change	607 806	228 091	379 715
Total des charges financières	43 475 986	42 971 563	504 423
Revenus des autres créances	(1 908 179)	(2 517 485)	609 305
Gains de change	(148 961)	(53 247)	(95 714)
Intérêts des comptes créditeurs	(1 364 578)	(1 284 576)	(80 002)
Total des produits financiers	(3 421 718)	(3 855 308)	433 590
Total des charges financières nettes	40 054 268	39 116 256	938 013

Note 23 : Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2022 s'élèvent à 411 736 DT contre 292 251 DT en 2021, soit une augmentation de 119 485 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Produits des placements	411 736	357 014	54 722
Moins-values sur actions cotées	-	(64 763)	64 763
Total des produits des placements	411 736	292 251	119 485

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2022 s'élèvent à 2 638 995 DT contre 3 263 370 DT en 2021, soit une baisse de 624 374 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	1 000 793	954 726	46 067
Gains non récurrents	1 638 202	2 308 644	(670 442)
Total des autres gains ordinaires	2 638 995	3 263 370	(624 374)

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2022 s'élèvent à 3 927 388 DT contre 1 916 451 DT en 2021, soit une hausse de 2 010 937 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
CNSS personnel partant	12 447	14 959	(2 512)
Moins-values sur cession d'immobilisations	393 570	145 682	247 888
Pertes non récurrentes	3 521 371	1 755 810	1 765 561
Total des autres pertes ordinaires	3 927 388	1 916 451	2 010 937

Note N° 26 : Impôts différés

Les impôts différés de l'exercice 2022 s'élèvent à 4 240 544 DT, contre 4 127 844 DT en 2021, soit une hausse de 112 700DT.

Note N° 27 : Impôt Sur les Sociétés :

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2022 s'élève à (3 070 478) DT et se détaille comme suit :

Société	2022	2021	Variation
BHM	3 882	3 963	(81)
BHM Immo	1 735	1 652	83
BHM Distribution	13 894	700	13 194
SMG	2 084 844	2 040 884	43 960
CMG	776 988	414 697	362 291
IMG	38 173	12 106	26 067
SS AUTO	500	500	-
SICAR	900	800	100
INVEST	900	800	100
MG INTERNATIONAL	1 988	2 410	(422)
LMG	122 189	98 426	23 762
NEXUS	7 547	13 019	(5 472)
FOUNA	16 537	16 067	470
Master cloud	400	200	200
Total	3 070 478	2 606 225	464 253

Note N° 28 : les engagements hors bilan**A- Les engagements hors bilan de la Société Magasin Général**

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
1 Engagements donnés				
Cautionnement	7 814 000	ATB	La société BHM	La Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du remboursement de l'emprunt contracté en 2014 par sa filiale « BHM » auprès de l'ATB et ce pour une valeur en principal de 7 814 000 DT
1b Garanties réelles				
Hypothèque				
Nantissement	9 600 000	BT		Nantissement en 1er rang sur matériel
	13 000 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	BIAT		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 600 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	UBCI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
	13 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	12 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	BH		Nantissement en 1er rang sur matériel et véhicule
	18 530 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	BT		Nantissement en 1er rang sur Fonds de commerce situé à Tunis route de la Marsa et sur matériel
	10 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	6 347 000	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 772 366	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
Signature du contrat	6 000 000	AB		Signature du contrat
	20 000 000	ZITOUNA		Signature du contrat
	10 000 000	AB		Signature du contrat
	10 000 000	BNA		Signature du contrat
	10 000 000	AB		Signature du contrat
Hypothèque et Nantissement	10 000 000	UBCI		*Hypothèque en 1er rang sur la propriété d'un immeuble objet de TF N°22331 Ariana située à Ariana d'une superficie de 12580 m² *Nantissement en 1er rang sur fonds de commerce exploité à la route Taniour Km 3 Sfax el Medina
1c Effets escomptés non échues	1 000 000	Amen Bank		
	9 960 000	ATB		
	1 000 000	BNA		
	340 000	BH		
	798 000	UIB		
	4 200 000	ABC		
Avance Sur facture	518 000	BTE		
2 Engagements reçus				
2b Garanties réelles				
Hypothèque	13 000 000	ATB	La société de promotion immobilière BHM	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur: * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
				propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m²) et objet du TF N° 142515 Sousse
Nantissement des actions	20 000 000	BIAT	La Compagnie Financière d'Investissement	Nantissement des actions Sotuver détenues par la Compagnie Financière d'Investissement
	10 000 000	BIAT	La Compagnie Financière d'Investissement	Nantissement des actions Sotuver détenues par la Compagnie Financière d'Investissement
3 Engagements réciproques				
Leasing	649 000	UBCI		
	487 000	BT		
	345 000	ALBARAKA		
Crédit documentaire	210 746	UBCI		

B-Les engagements hors bilan de la Société CMG

Les engagements hors bilan de la société CMG se présentent comme suit :

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
1- Engagements donnés							
Signature du contrat	4 252 000	BIAT					Signature du contrat Signature du contrat Signature du contrat
	5 000 000	BNA					
	5 000 000	BH					
Hypothèque et Nantissement							
1-c Effets escomptés non échues	1 000 000	Amen Bank					
	6 290 000	ATB					
	3 638 000	BIAT					
	7 511 000	BH					
	2 620 000	UBCI					
	138 000	UIB					
	990 000	QNB					
	3 871 000	ATTIJARI					
Total	40 310 000						
2- Engagements réciproques							
Leasing	377 000	UBCI					

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
Total	377 000						

C-Les engagements hors bilan de la Société LMG

Les engagements hors bilan de la société LMG se présentent comme suit :

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
1- Engagements donnés					
1-c Effets escomptés non échues	2 355 000	ATB			
	302 000	BNA			
	1 300 000	UBCI			
Total	8 884 000				
Engagements réciproques					
Leasing	2 895 000	UBCI			
	445 000	QNB			
	1 839 000	ALBARAKA			
Total	5 179 000				

D-Les engagements hors bilan de la Société BHM

Les engagements hors bilan de la société BHM se présentent comme suit :

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Observations
1- Engagements donnés			
1-a Garanties personnelles			
Nantissement	2 200 000	BNA	1-Nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce de la société BHM inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 134661996 sis à Sidi Daoud route la Marsa Km 14
			2-Hypothèque en 1 er rang sur les propriétés suivantes :
			*Houmet et jouamaa seniet bableche 1530 mm SSP 31/12/2000 et 02/01/2001
			*seniet Abdesselem :
			980 mm SSP : 08/01/2001 et 11/01/2001 935 mm
			2584 mm SSP du 10/10/2000-1641 mm du 09/10 et 16/10/2000
			*seniet EL Mekes : 1333 mm SSP 20/11/2000 et 02/01/2001
Hypothèque et Nantissement	2 200 000	BNA	Hypothèque en 1er rang sur la totalité du titre foncier n° 73269 Sousse dénommé Ramzi inscrite le 21 mai 2001 consenti en vertu d'un acte SSP non daté et enregistré le 17/03/1999
	3 000 000	BNA	Hypothèque volontaire inscrite le 21/11/2006 consentie en vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2006 et enregistré le 02/11/2006 ; ladite hypothèque grève la propriété objet du titre foncier 73269 Sousse et TF n° 53933 Tunis

	2 500 000	BNA	1- hypothèque en 1er rang sur la propriété dénommée Hidaya objet du TF n° 11097 Kairouan 2-Hypothèque en 1er rang sur la propriété dénommée El Hamd objet du TF 9091 Kairouan
	2 000 000	ATB	1-Hypothèque sur la totalité de la propriété située à Saniet Ben Abdessalem à l'est de Souani Houmet ESSOUK Djerba d'une superficie de 1356 mm objet de contrat SSP acte d'échange du 06/02/2001 enregistré à Djerba le 27/02/2001 (quittance n°101 SSP -Folio 12-case 110) 2-Nantissement en 1er rang sur Fond de commerce de la société BHM et sur outillage et matériel d'équipement
	Total	11 900 000	

E-Les engagements hors bilan de la Société BHM Immobilière

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
1- Engagements donnés					
1-a Garanties personnelles					
Hypothèque	13 000 000	ATB		SMG	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur: * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m²) et objet du TF N° 142515 Sousse
Total	13 000 000				

F- Les engagements hors bilan de la Société IMG

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Observations
1- Engagements donnés			
2- Engagements reçus			
Hypothèque	1 300 000	BT	Hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Gafsa, d'une contenance de 54a 50ca, faisant l'objet du Titre Foncier n°42647Gafsa.
	7 500 000	Attijeri bank	Une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Nabeul.

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Observations
	2 200 000	UBCI	Hypothèque en 1er rang au profit de la Banque qui accepte la totalité des immeubles sis au Complexe Immobilier Essafir, Bloc " " السفير الطيبي situé à la Rue Mustapha Mohsen, Borj Louzir, l'Ariana, correspondant à la masse 1 et consistant en : - Au rez-de-chaussée : Trois locaux commerciaux, d'une superficie globale de 750 m², ainsi que les parties communes et indivises y afférentes. Deux bureaux d'une superficie globale de 234 m². - Au sous-sol : Un dépôt d'une superficie de 418 m². Le tout et à distraire du Titre Foncier n°66639 Ariana
	2 300 000	BT	hypothèque immobilière de 1er rang la totalité de la propriété consistant en un local commercial situé au rez-de-chaussée du complexe immobilier sis à Jafar, gouvernorat de l'Ariana, d'une superficie approximative de 1 357m², ainsi que l'espace technique situé au sous-sol dudit immeuble, d'une superficie approximative de 122,75m² et le local technique situé sur la terrasse, d'une superficie approximative de 80m², à distraire du titre foncier N°77185 Ariana, ainsi que les parts indivises des parties des parties communes y afférentes et objet de la promesse de vente en date du 24/07/2017 et du 10/08/2017.
	1 850 000	STB	Hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise à le Hrairia, objet du contrat de vente enregistré à la recette des finances de sidi Hassine le 27/12/2016 quittance N°MO97743 enregistrement N°16204030, du titre foncier N°106860 Tunis dénommé « Saniet Mohamed VI » et de la réquisition de mise à jour N°43880.
	3 971 458	STB	Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la société a affectée en hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise au lotissement Immobilière du Maghreb en bordure de l'avenue Fethi Zouhaier, cité la Ghazala Ariana , objet du contrat de vente conclu avec la Société IMMOBILIERE DU MAGHREB enregistré à la recette des finances Raoued le 22/06/2022 quittance N°M077993 enregistrement N°22102571, du titre foncier N°65914 Ariana dénommé « Maghreb 6 ».En décembre 2022, la société a réglé par anticipation le montant de 696 150 DT suite à la vente du local sur une superficie de 103 m2 du titre foncier N°65914 en faveur de la ZITOUNA BANK.
Total	19 121 458		

Note 29 : Note sur les éventualités

29.1 Suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouvrés en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2.425.168 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôt.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

L'administration fiscale a interjeté en appel le jugement de 1ère instance. L'affaire a été désignée par la cour d'appel de Tunis pour le 22 mai 2023.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2022

29.2 La société l'immobilière magasin général est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un terrain sis à Rades dont la valeur en stocks est de 2 598 758 dinars.

La nullité fut prononcée d'abord en premier degré et ensuite confirmée en appel à la date du 28 novembre 2022.

La société s'est pourvue en cassation en date du 06 janvier 2023.

Au 31 décembre 2022, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 949 069 dinars.

Note 30 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers consolidés ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 11 mai 2023. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

Groupe Société Magasin Général
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Groupe Société Magasin Général,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de (82 679 645) dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (39 188 000) dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la réserve décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve :

En 2021, les sociétés BHM et BHM Immobilière ont procédé à la réévaluation des rubriques terrains bâtis et bâtiments en application des dispositions de l'article 20 de la loi de finance pour l'année 2022 et conformément aux indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022. Cette réévaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021 pour 42 230 851 DT.

En 2022, la société BHM Immobilière a procédé à la réévaluation des rubriques terrains et bâtiments sur la base de la juste valeur déterminée à la suite d'une expertise datée du mois de septembre 2020. Elle a dégagé une plus-value de 232 551 dinars par rapport à l'évaluation selon les indices qui a été prise en compte en 2021.

Le Groupe Magasin Général n'a pas respecté les dispositions de la norme comptable tunisienne N°5 qui stipule que :

1. Paragraphe 35 : « Lorsqu'une immobilisation corporelle est réévaluée, toute la catégorie d'immobilisations corporelles dont fait partie cet actif doit être réévaluée ». Le Groupe Magasin Général n'a pas réévalué toutes les immobilisations relatives aux catégories terrains et constructions conformément à la norme comptable tunisienne N°5.

2. Paragraphe 31 : « La juste valeur des terrains et constructions est habituellement fondée sur le marché et déterminée par une évaluation à dire d'expert généralement effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés ». Le Groupe Magasin Général a réévalué les terrains et les constructions de la société BHM en appliquant les indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022, au lieu d'appliquer la méthode de la juste valeur conformément à la norme comptable tunisienne N°5.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact potentiel de la réévaluation à la juste valeur de toute la catégorie des terrains des bâtiments du groupe Magasin Général sur les rubriques immobilisations corporelles et réserves spéciales de réévaluation à la date du 31 décembre 2022.

3. Observations

3.1- Nous attirons l'attention sur la note 29.1 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouvrés en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 168 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôts.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

L'administration fiscale a interjeté en appel le jugement de 1ère instance. L'affaire a été désignée par la cour d'appel de Tunis pour le 22 mai 2023.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2022.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.2- Nous attirons l'attention sur la note 29.2 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société l'Immobilière Magasin Général est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un terrain sis à Rades dont la valeur en stocks est de 2 598 758 dinars. La nullité fut prononcée d'abord en premier degré et ensuite confirmée en appel à la date du 28 novembre 2022.

La société s'est pourvue en cassation en date du 06 janvier 2023.

Au 31 décembre 2022, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 949 069 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Test de dépréciation du goodwill

Au 31 décembre 2022, un écart d'acquisition d'un montant de 76 866 168 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Société Magasin Général, dont un goodwill à hauteur de 72 782 972 dinars provenant de la première consolidation du Groupe BHM.

La valeur comptable nette du goodwill Groupe BHM s'élève au 31 décembre 2022 à 9 570 008 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier leur valeur recouvrable.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le rapport d'évaluation du Groupe BHM élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4.2 Processus de consolidation

Le périmètre du Groupe Société Magasin Général comporte 16 sociétés opérant principalement dans les activités du commerce de détail, commerce de gros et dans l'immobilier. Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Société Magasin Général et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par le Groupe Société Magasin Général (collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres) ;
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément à la norme ISA 600 ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du Groupe Société Magasin Général ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés ;
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les

Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1. Efficacité des systèmes de contrôle interne

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe Société Magasin Général. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du Groupe Société Magasin Général susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 05 juin 2023
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine

Cabinet Zahaf & Associés
Mahmoud Zahaf